

Collectif pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

L'actualité de ces derniers jours à Jérusalem-Est et en Cisjordanie donne à notre action une nouvelle résonance. Prenant prétexte de la sécurité pendant les fêtes juives, Israël durcit dangereusement son emprise militaire idéologique et politique sur la Palestine. Les colons sont encouragés dans leurs agressions assassines, les tirs à balles réelles sont autorisés contre les lanceurs de pierre, les peines d'emprisonnements sont alourdies, les provocations meurtrières se multiplient sur les lieux saints musulmans. Pas un jour ne passe sans que des jeunes Palestiniens ne perdent leur vie. Nous ne pouvons pas laisser faire cette agression préméditée contre le droit pour les Palestiniens d'exister sur leur propre terre au mépris du droit international. La France doit condamner fermement Israël, agir au sein de l'Union Européenne pour rompre les accords d'association avec cet Etat hors la loi, exiger de la communauté internationale des sanctions immédiates à l'encontre de ceux qui ont pris le risque inconsidéré d'un embrasement de toute la région et demander la mise sous protection internationale du peuple palestinien. Notre action pour la reconnaissance immédiate de l'Etat de Palestine par la France s'en trouve renforcée. La France doit prendre ses responsabilités.

Un Etat palestinien : « le moment venu », c'est maintenant !

Le préambule de la déclaration universelle des droits de l'Homme considère "que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables, constituent les fondements de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde."

Les Palestiniens privés de leurs droits nationaux fondamentaux, aspirent à redevenir libres et à vivre dans un Etat souverain et viable. Mais c'est un fait, en occupant et en colonisant la terre palestinienne, en entravant la liberté de circulation par un blocus strict à Gaza et un mur d'annexion en Cisjordanie, en s'appropriant les terres, les maisons et l'eau, **l'Etat d'Israël se place dans le déni du droit international, en rupture avec la déclaration de droits de l'Homme et de la convention internationale des droits de l'enfant.**

On a longtemps espéré que la solution pour une paix juste et durable viendrait de la négociation entre Israéliens et Palestiniens. Mais depuis longtemps déjà, cette solution a montré son inefficacité. Sans l'intervention politique et diplomatique des Etats du monde, de l'ONU, de l'UE, pour faire appliquer les résolutions des Nations Unies, sans l'intervention citoyenne pour exiger d'Israël qu'il cesse de nier et d'entraver les droits nationaux du peuple palestinien et sa légitimité à disposer de lui-même, rien n'est à attendre de nouvelles et hypothétiques négociations.

Et si des avancées substantielles ont vu le jour avec la reconnaissance de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'UNESCO et l'admission de la Palestine comme Etat observateur à l'ONU, **cela reste insuffisant.**

135 pays comme dernièrement la Suède, ont choisi de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, la France a demandé au Président de la République, par la voix de son parlement, de faire le même choix.

Malgré cette demande de la représentation nationale, la décision n'est toujours pas prise, même si le ministre des affaires étrangères en reconnaît la légitimité, et déclare que **cette reconnaissance se fera "le moment venu"**.

Pendant ce temps, la colonisation se poursuit et Israël refuse de prêter ne serait-ce qu'une oreille, aux tentatives de la France de donner un cadre international à la recherche de la paix, alors **les tergiversations ne sont plus supportables.**

"Le moment venu", c'est maintenant ! En aval du vote de l'Assemblée Nationale et du Sénat en décembre 2014, le Collectif a lancé une campagne citoyenne pour la reconnaissance immédiate de l'Etat de Palestine, en proposant à la signature, une carte pétition adressée au Président Hollande pour exiger cette reconnaissance.

Pour marquer sa volonté de poursuivre jusqu'à la reconnaissance effective de l'Etat palestinien, **le collectif national invite tous les démocrates épris de paix et de justice à participer à la journée d'action nationale et décentralisée qu'il organise le 10 octobre 2015.** Ce sera l'occasion d'exprimer leur colère et leur volonté que la demande présentée au Président soit enfin prise en considération.

Journée nationale d'action

10 octobre 2015 de 15h à 17h

à Paris, place de la République

Pour exprimer notre solidarité avec les palestiniens

Pour la reconnaissance immédiate de l'Etat de Palestine

Pour la mise sous protection internationale du peuple palestinien